



Paris, le 23 avril 2009

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **de Pascale Boistard, adjointe chargée de l'intégration et des étrangers non communautaires**

Paris, comme d'autres grandes villes françaises ou européennes, est confrontée de plus en plus, notamment depuis la fermeture de Sangatte, à l'arrivée de nombreux migrants, contraints de fuir leur pays à cause de guerre, de problèmes politiques et économiques majeurs, d'état de famine avancé, de grande misère...

Face à cette situation, Eric Besson, Ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire, par ses déclarations et ses actes, démontre son intention d'accentuer jour après jour la politique redoutable mise en place par son prédécesseur Brice Hortefeux, qui consiste à :

- appliquer une politique du chiffre des expulsions toujours plus spectaculaire, alors qu'il s'agit de vies humaines ;
- développer le sentiment de peur chez ces populations en les pourchassant sans considération, comme on vient de le voir à Calais ;
- démanteler les associations et les structures gouvernementales qui accompagnent les migrants, examinent leurs situations au cas par cas et les aident à faire valoir leurs droits ;
- inciter les citoyens à dénoncer ces personnes ;
- criminaliser celles et ceux qui, par humanité, aident ces sans papiers à survivre, en faisant de la solidarité un délit.

Cette politique, qui instrumentalise l'immigration, mène notre pays dans une impasse morale : elle ne règle en aucun cas la question des flux migratoires et plonge chaque jour un peu plus ces migrants dans une situation de grande fragilité, de précarité et d'insécurité.

La Ville de Paris ne s'inscrit pas dans cette logique. C'est pourquoi, face à l'indifférence de l'Etat, nous veillons à apporter soutien et assistance à ces personnes :

- en soutenant les associations comme la CIMADE, le GISTI, RESF, France Terre d'asile... qui aujourd'hui permettent à ces hommes, ces femmes et ces enfants de retrouver un minimum de dignité humaine au pays des droits de l'Homme ;
- en développant des dispositifs d'accompagnement : permanences juridiques, cours d'alphabétisation, accès aux soins, points d'accueil et d'orientation (notamment le Kiosque dans le 10<sup>ème</sup>), centres d'hébergements (qui accueillent les étrangers quelle que soit leur situation administrative)...

#### **Contact presse**

Nathalie Royer : 01 42 76 49 61

[service.presse@paris.fr](mailto:service.presse@paris.fr)